

Dossier de presse

**Les résultats 2012 de l'observatoire
national de la petite enfance**



Contact presse
Guillaume Peyroles

Tél. : 01 45 65 54 05
Fax : 01 45 65 53 65
guillaume.peyroles
@cnaf.fr

SOMMAIRE

- > **Les résultats 2012 de l'observatoire national de la petite enfance**2
- > **En savoir plus sur l'observatoire**.....8
- > **Diaporama**.....
...10

Les résultats 2012 de l'observatoire national de la petite enfance

La Cnaf publie ce jeudi 14 novembre 2013, le 8^{ème} rapport de l'observatoire national de la petite enfance.

Ce 8^{ème} rapport est organisé autour de plusieurs thématiques : les données sociodémographiques des enfants de moins de 6 ans, l'offre d'accueil, les recours aux différents modes d'accueil des familles, les coûts/investissements en matière de petite enfance, et l'organisation périscolaire des enfants scolarisés en préélémentaire.

Zoom sur les résultats 2012

1- Les enfants et leur famille

Eléments de contexte :

- maintien d'une forte fécondité en 2012,
- un nombre d'enfants de moins de 3 ans qui reste stable : 2,4 millions.
- 64% des familles avec au moins un enfant de moins de 3 ans sont des couples avec deux actifs ou des familles monoparentales avec un parent actif,
- lorsqu'elles ont un enfant de moins de 3 ans, le taux d'emploi des mères de familles monoparentales (47 %) est plus faible que celui des mères en couple (70%),
- près d'un enfant de moins de 3 ans de familles allocataires sur 4 vit dans une famille allocataire à bas revenus.

2- L'offre d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans

- Un potentiel de plus de 52 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2011

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans

Mode d'accueil « formel »	Capacité théorique d'accueil	Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)
Assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers	735 400	30,5
Salarié(e) à domicile	48 400	2,0
Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, microcrèches)	381 700	15,8
École préélémentaire	94 600	3,9
Capacité théorique d'accueil par l'ensemble des modes de garde « formels »	1 260 100	52,2
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	2 412 200	

Source : Cnaf (Sias-MNEAJE et Fileas au 31 décembre 2011), CCMSA (31 décembre 2011), Drees (enquête PMI au 31 décembre 2011), Depp (rentrée scolaire 2011-2012), Insee (estimations localisées de population au 1^{er} janvier 2012) et Ircem (2^{ème} trimestre 2011).

Champ : France entière.

- Evolution de la capacité théorique d'accueil de 2008 à 2011

Evolution de la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans, de 2008 à 2011

Mode d'accueil « formel »	2008	2009	2010	2011
---------------------------	------	------	------	------

Statut de la donnée de population	Définitif	Définitif	Révisé	Provisoire
Capacité d'accueil par les modes d'accueil « formels »	1 157 900	1 181 400	1 216 900	1 260 100
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	2 397 300	2 392 800	2 411 100	2 412 200
Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans	48,3	49,5	50,5	52,2

Source : Cnaf (Sias-MNEAJE et Fileas), CCMSA, Drees (enquête PMI), Depp, Insee et Ircem
Champ : France entière.

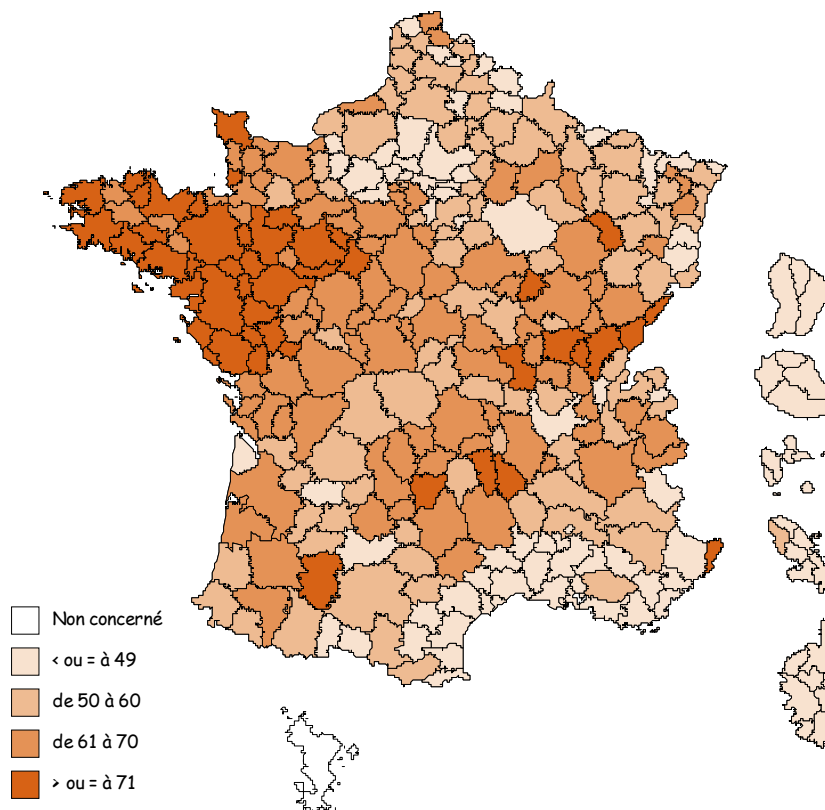
- Les disparités territoriales de l'offre d'accueil du jeune enfant. La zone d'emploi : une représentation de la couverture territoriale pertinente

Les disparités territoriales départementales ont été soulignées dans les précédents rapports de l'observatoire. Ce découpage départemental permet d'avoir une appréhension générale du phénomène en montrant cette année que ces disparités persistent, mais restent trop imprécises pour une conduite de politique plus opérationnelle.

C'est pourquoi, une analyse par zone d'emploi a été proposée en complément cette année.

La carte de la capacité théorique d'accueil par les modes de garde formels pour 100 enfants de moins de 3 ans par zone d'emplois est proche de celle obtenue par département. Elle permet cependant une analyse plus fine et plus proche des rythmes de vie des populations exerçant une activité professionnelle : ainsi, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la zone d'emplois Menton-Vallée de la Roya se révèle très bien couverte à l'image des résultats obtenus par l'ensemble du département. A contrario, plusieurs zones d'emplois de la région Bretagne ont une capacité théorique d'accueil destinée aux enfants de moins de 3 ans légèrement plus faible que le reste du grand Ouest. C'est notamment le cas de la diagonale séparant le Finistère des Côtes-d'Armor.

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil formels pour 100 enfants de moins de 3 ans par zone d'emplois en 2011



Source : Cnaf, Drees, CNT Paje-Emploi, Depp, Insee

3- Les recours aux différents modes d'accueil

Le recours à ce que l'on peut rapidement qualifier de congé parental reste marqué par le faible taux de recours des pères.

- Peu de pères bénéficiaires du Complément de libre choix d'activité (Clca)

Concernant le Clca, le comportement des pères diffère de celui des mères à un double titre :

- ils ne recourent que rarement à la prestation puisqu'ils ne représentent que 4% des bénéficiaires,
- en cas de recours, les pères utilisent plus fréquemment que les mères le Clca à taux partiel (71 % des cas de recours).

Par ailleurs, 27 % de ces pères ne bénéficient pas seuls de la prestation, mais en même temps que leurs conjointes.

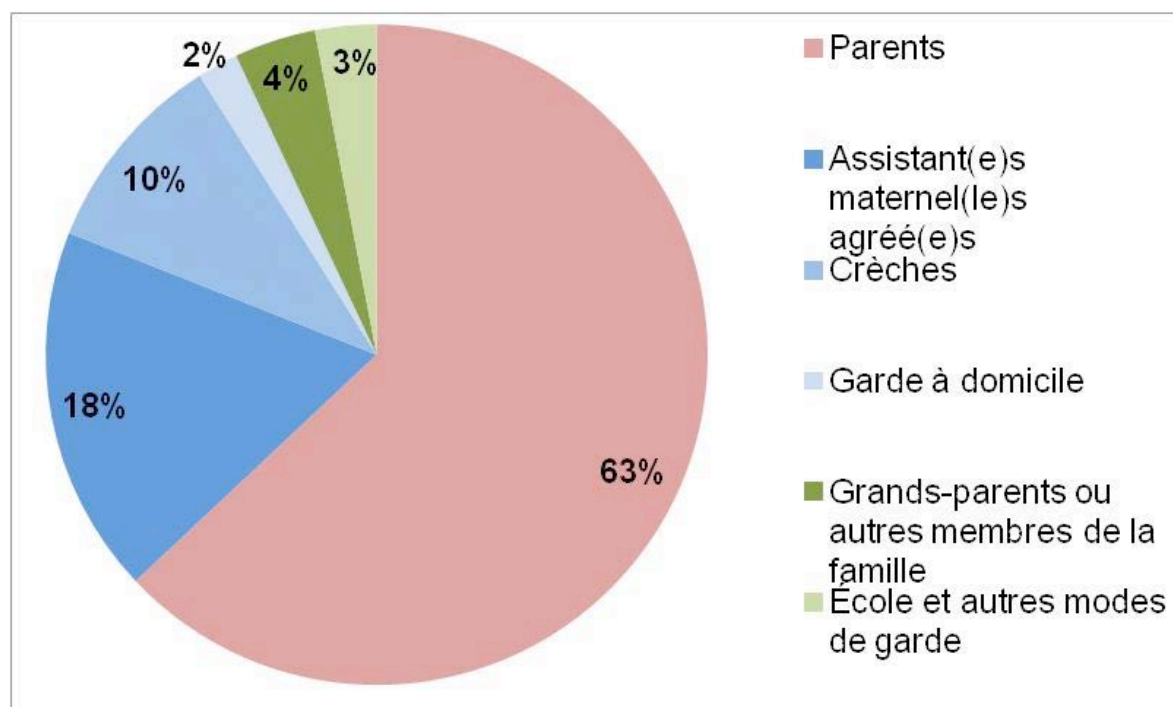
Répartition des pères et mères bénéficiaires du Clca et Colca selon le type de recours

	Pères		Mères	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Taux plein (y c. Colca)	5 500	29	283 600	56
Taux réduit :	13 400	71	227 100	44
- Partage dans un couple	5 200	27	5 200	1
- Activité à temps partiel entre 51 et 80 %	7 000	37	177 400	35
- Activité au mieux à mi-temps	1 200	6	44 500	8
Ensemble	18 900	100	510 600	100

Source : Onpe, Cnaf fileas, Msa, données 2012
Champ : Bénéficiaires du Clca ou du Colca – France entière.

Après les parents, l'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) reste le plus fréquent. En dehors des parents, c'est l'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) qui est le plus fréquent (mode de garde principal de 18 % des enfants), devant l'accueil en crèche (10 %). La durée d'accueil varie peu puisque les enfants passent en moyenne, par semaine, 37 heures chez les assistant(e)s maternel(le)s et 38 heures en crèche. Les gardes à domicile accueillent 2 % des enfants à titre principal, pour un temps de garde plus important (43 heures en moyenne).

Répartition des enfants de moins de 3 ans selon le mode de garde principal en semaine entre 8 h et 19h (en %)



Source : Drees enquête mode de garde et d'accueil des jeunes enfants, 2007

Champ : enfants de moins de 3 ans , France métropolitaine

- La moitié des enfants gardés principalement par leurs parents sont aussi confiés à un autre intervenant dans la semaine

Pour trois de ces cas sur dix, les grands-parents les gardent quelques heures dans la semaine (9 heures 40 minutes en moyenne) et, pour une moitié, les jeunes enfants gardés principalement

mais pas exclusivement par leurs parents vont aussi dans une crèche, une halte-garderie ou chez un(e) assistant(e) maternel(le) pour une durée moyenne hebdomadaire de 12 et 18 heures.

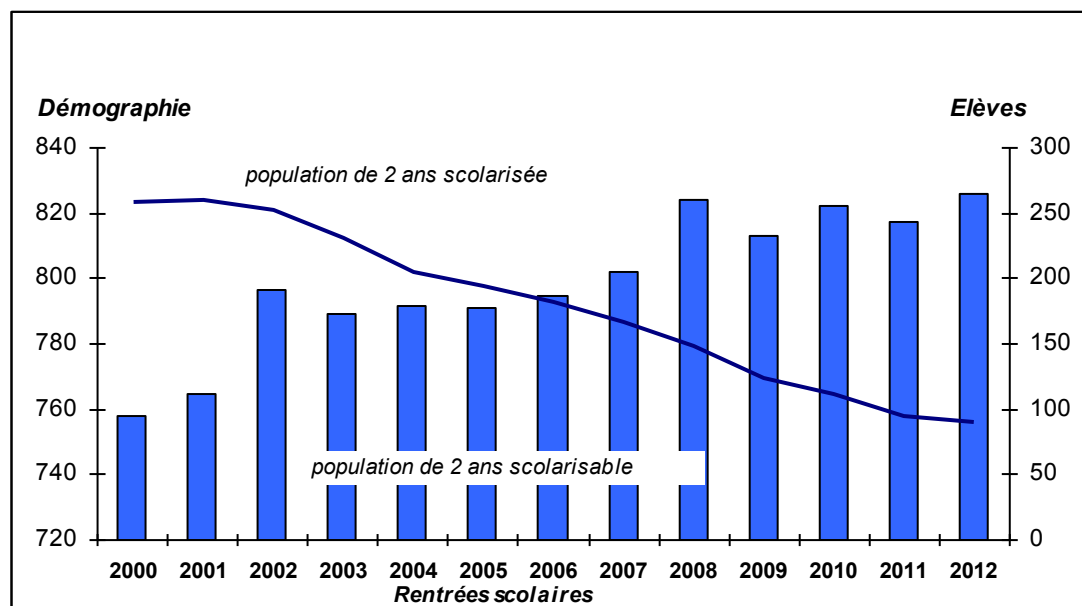
- L'accueil des enfants âgés de 2 ans à l'école : un taux en diminution

A la rentrée scolaire 2012, 11 % des enfants de 2 ans suivent un enseignement préélémentaire en France métropolitaine et dans les Dom hors Mayotte (contre 11,6 % en 2011).

En France entière hors Mayotte, la proportion d'enfants de 2 ans qui fréquentent l'école était relativement stable, avec un taux de plus de 30 %, tout au long des années 1980 et 1990. Elle diminue depuis la rentrée 2002, passant d'un taux de scolarisation de 35 % en 2000 à 11% en 2012. L'accueil des enfants dès 2 ans se fait en fonction des places disponibles. Il est donc dépendant des effectifs de personnel, de l'évolution démographique des enfants âgés de 3 à 5 ans, et de la politique de scolarisation de cette classe d'âge. La politique d'accueil des enfants de moins de 3 ans à l'école est priorisée dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, et notamment dans les zones d'éducation prioritaire (cf. Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école en date du 9 juillet 2013).

On estime le taux de scolarisation dans ces zones à 18 % en 2012.

Evolution de la population scolarisable et de la population scolarisée des enfants de 2 ans



Source : MEN-DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, Démographie DEPP-INSEE

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte public + privé

- Les mères omniprésentes pendant les temps périscolaires des enfants scolarisés en préélémentaire

En 2010, après la classe, un tiers des élèves de préélémentaire ne rentrent pas directement chez eux. Ceux scolarisés à la demi-journée sont alors majoritairement récupérés par une personne rémunérée pour les garder chez elle (environ sept sur dix) ; les autres restent principalement dans l'enceinte de l'école. Lorsqu'au moins un des parents est sans emploi, 88 % des enfants de préélémentaire rentrent chez eux après la classe, contre 48 % lorsque les deux parents travaillent

à temps complet. Une fois rentrés chez eux, plus de neuf enfants sur dix sont avec au moins l'un de leurs parents.

La répartition des temps périscolaires entre les pères et les mères n'est pas égale. Ainsi, sur les trajets domicile - école, dans six cas sur dix, les enfants de préélémentaire vont à l'école avec leur mère et dans deux cas sur dix, avec leur père ; un peu plus d'un enfant sur dix est, par ailleurs, accompagné par ses deux parents. L'implication des pères sur ce trajet est d'autant plus forte que les deux parents travaillent à temps complet.

Lorsque les enfants sont de retour au domicile, soit directement après l'école, soit après un mode d'accueil, c'est le plus souvent leur mère qu'ils retrouvent. Ainsi, tandis que plus d'un enfant sur deux est, une fois chez lui, sous la surveillance de sa mère seule, un sur six l'est sous celle de son père seul. Cet écart, encore plus prononcé lorsque l'un des parents est inactif ou au chômage (le parent sans emploi étant plus souvent la mère), est plus réduit quand les deux parents sont actifs à temps complet : « seulement » deux fois plus d'enfants se retrouvent alors pris en charge par leur mère plutôt que par leur père à ce moment-là de la journée.

Dans les familles monoparentales, sur l'ensemble des temps périscolaires, le recours à des intervenants extérieurs au ménage est plus fréquent que dans les familles biparentales. Ainsi, le matin, 14% des enfants vivant avec un seul parent se rendent à l'école accompagnés par un intervenant extérieur, contre 6% des enfants vivant avec un couple parental. Néanmoins, les familles monoparentales, qui ont généralement des niveaux de vie plus bas, font moins appel à des personnes rémunérées pour s'occuper des enfants. Elles ont recours à des personnes de leur entourage, notamment les grands-parents, ou aux services collectifs, tels que la cantine, la garderie, etc. où les tarifs sont généralement calculés en fonction des revenus.

En savoir plus

L'observatoire national de la petite enfance

Sa mission

L'observatoire national de la petite enfance a été créé en 2002 à l'initiative de la direction des statistiques, des études et de la recherche (Dser) de la Cnaf, face au constat de la richesse des données quantitatives et qualitatives sur le sujet mais de la dispersion des connaissances sur le sujet.

Il a vocation à recueillir, échanger et coordonner les travaux statistiques et d'études menés dans le domaine de la petite enfance, mais aussi à rassembler, synthétiser et améliorer la production de connaissances dans ce domaine, afin de contribuer à l'éclairage des décisions et de l'action publique. Il n'a, en revanche, pas vocation à faire des recommandations en termes de politiques publiques.

L'objectif central est le partage et la mise en cohérence des données et des analyses sur le thème de la petite enfance, avec plusieurs axes de travail :

- collecter, confronter et rassembler régulièrement l'ensemble des données statistiques et sociologiques sur la petite enfance,
- identifier et impulser les études et les recherches à effectuer en priorité, le cas échéant dans le cadre d'appels d'offre communs,
- réaliser des synthèses, des exploitations secondaires d'enquêtes générales et des travaux ponctuels en fonction de l'actualité,
- entreprendre des études longitudinales définies et engagées sur le long terme.

Sa composition et son fonctionnement

L'observatoire rassemble des représentants des services statistiques et d'études de tous les organismes concernés par les politiques d'accueil du jeune enfant :

- la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) service statistique du ministère des affaires sociales et de la santé ;
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ;
- la Mutualité Sociale Agricole ; la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;
- la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale ;
- l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos).

Le pilotage en est assuré par la Cnaf.

La mission principale de l'observatoire est d'assurer la production du rapport annuel sur l'accueil de la petite enfance.

Une nouveauté : la création d'un conseil scientifique à l'automne 2013. Son rôle : initier les appels à propositions de recherche, suivre les travaux sélectionnés dans ce cadre et, plus globalement, être consulté sur l'ensemble des dispositifs de recueil de données de l'Observatoire.

Il associe, en plus, les institutions partenaires, des chercheurs experts du domaine de la petite enfance dans sa dimension nationale mais aussi internationale. Sont d'ores et déjà membres de ce conseil scientifique, représentant des disciplines variées :

- sociologie/métiers petite enfance : Geneviève Cresson - université de Lille,
- sociologie/ parentalité : Bertrand Geay - université d'Amiens,
- sciences politiques/ international : Claude Martin - Ecole nationale de santé publique Rennes,
- démographie, Magali Mazuy - Institut national d'Études démographiques,

- économie : Hélène Perivier - Observatoire français des conjonctures économiques,
- sociologie de l'enfance : Régine Sirota - université Paris-Descartes.

D'autres chercheurs dans d'autres disciplines, notamment, pourront être amenés à rejoindre le conseil scientifique de l'observatoire.

Son animation

Elle consiste en :

- l'animation du groupe de travail qui se réunit régulièrement pour échanger à partir des travaux et des initiatives des institutions partenaires de l'année en cours,
- la diffusion de données autour de la petite enfance, articulée autour de la publication du rapport de l'observatoire national,
- la valorisation des travaux dans le cadre de séminaires et colloques internes ou externes à l'institution Cnaf,
- la veille permanente sur les travaux et l'animation de recherches et études sur la petite enfance.

Ses réalisations

Depuis 2005, l'observatoire publie un rapport annuel.

Elaboré collectivement, c'est un document de synthèse et d'analyse de données sur l'accueil des enfants âgés de 0 à 6 ans. Tiré aujourd'hui à 25 000 exemplaires, il est également fréquemment consulté sur le site caf.fr. La présentation et l'analyse des données, recueillies par les différentes institutions partenaires, s'organisent autour de quatre thématiques récurrentes : données démographiques, offre d'accueil, recours des familles, coût des différents modes d'accueil) ; une partie variable d'une année sur l'autre, est consacrée à des études ponctuelles.

L'observatoire a su être un lieu de travail d'ingénierie pour penser des outils d'analyse de données de la petite enfance. Au-delà du travail stricto sensu de recueil, de fiabilisation et d'harmonisation des données entre partenaires, les analyses du groupe de travail ont abouti à des avancées importantes, en particulier sur les points suivants :

- la création d'un indicateur synthétique de l'offre et de la demande en matière d'accueil de la petite enfance,
- une proposition de méthode de calcul du taux de couverture, développée par le département des statistiques de la Dser et validée par les partenaires,
- une proposition de méthode de calcul des coûts de la garde à partir de cas types.

En 2012, le mode de collaboration entre institutions s'est accru avec le lancement d'un appel à proposition de recherche commun Cnaf-Drees-Depp sur la qualité de l'accueil des enfants de 0-6 ans. Il a abouti à la sélection de trois recherches dont les résultats seront valorisés dans le cadre d'une journée d'études de l'Observatoire fin 2014 /début 2015.